

Compte Rendu Commission Jeunes Comité Régional d'Ile de France Tir à l'Arc

Date n° réunion
2004/06/02-002 CJE
N de pages : 3

ANNEXE I

Présents :

Jean Jacques AUVRAY (com J 77), Guy BERNIN (com arbitre IDF), Sébastien DESRUTIN (com J 94), Guillaume DUBORPER (CTR), Monique DE FRANCE (com J 95), Virginie FERRAND (com J 93), Mathieu GRAMFORT (com J 93), Hugues LAGARDE (com J 75), Patrick LEMESLE (com Sportive IDF), Christian SIMEONI (com J 78), Raphael HODOROABA (com J 91 et IDF),

Absents excusés :

Didier DESRUTIN, Armel GRASLAND

Horaires de la réunion.

Heure de convocation : 20h00
Heure d'ouverture : 20h30
Heure de fin : 00h30

Approuvé le : 11/06/2004.

Transmis courrier le : 00/00/2004.

Transmis internet le : 29/06/2004.

Rappel de l'ordre du jour.

Avenir de l'interdépartemental en fonction de la DR jeune
Mise en place de la détection jeune
Information ACJ 2004
Mise en place des nouveaux règlements de concours
Calendrier

Avenir de l'interdépartemental Jeunes en fonction de la DR Jeunes.

À ce jour, le règlement de la DR jeunes n'étant pas finalisé, le sujet s'est vu scindé en deux :

DR jeunes :

Diverses questions inquiètent les responsables jeunes. **Il est rappelé que nous n'avons pas pouvoir de décision sur cette compétition qui dépend de la commission sportive. Nous ne ferons donc que leur remonter nos idées et leur laisser le dernier mot.**

Le problème de la distance est évoqué : nos jeunes sont-ils aptes à tirer à 70 mètres si on reprend le principe de la DR adultes. Guillaume rappelle que les jeunes concernés sont les juniors, cadets et minimes surclassés donc des tireurs déjà à cette distance. La question se posant alors est de savoir si nos jeunes sont prêts à tirer à cette distance ? Mais dans ce cas, n'y a-t-il pas un problème d'objectif ou de niveau de nos jeunes ? Il est rappelé que la DR mène à une finalité nationale. Est-il normal que l'Ile de France avec 20% des jeunes archers français ne soit pas capable de présenter une équipe et de faire un podium ? L'Ile de France serait-elle principalement axée sur le loisir chez les jeunes ? La conclusion est donc qu'il faut revoir nos priorités.

Le problème des transports est aussi posé. Nos jeunes doivent parcourir de longues distances pour participer à ce genre de compétition. Les adultes encadrants n'étant pas toujours disponibles et les parents pas toujours prêts à suivre, cela peut poser un souci de participation. Ne doit-on pas envisager de regrouper les jeunes avec les adultes ?

Beaucoup de départements disposent aujourd'hui d'une Division Départementale Jeune. Ne peut-on pas envisager que la DR jeunes soit une finale à ces DD avec une finale salle et une FITA ? Il faudra bien sûr modifier un peu les règlements de DD pour s'adapter.

Ne peut-on pas envisager l'utilisation de ces DD pour une sélection en DR ?

Il est rappelé qu'à ce jour, la DR jeune prend en compte les benjamins et minimes non surclassés. Ne doit-on pas envisager de les intégrer dans le projet sachant que pour eux cela s'arrêtera à la Ligue.

Interdépartemental :

Il est fortement souhaité que l'interdépartemental jeunes soit maintenu.

Il est rappelé que la plupart des départements axent la formation de leurs jeunes sur ce concours qui est l'unique objectif compétitif au niveau départemental et sert un peu de « carotte ». C'est une motivation de pouvoir tirer sous les couleurs de son département.

Il est souligné que l'interdépartemental peut devenir un complément des DR et non un concurrent. En effet, les équipes ne comportent que deux cadets ou juniors et donc il permet la participation des minimes et benjamins ainsi que les poulies.

Il permet aussi un tir en équipes pour des jeunes de clubs où leur nombre ne permet pas la création d'équipe de DR.

La principale précaution à prendre sera de ne pas se percuter au niveau du calendrier.

L'interdépartemental est donc une manifestation promotionnelle alors que la DR est une manifestation qui a un objectif sportif au niveau national.

Détection jeunes:

Guillaume nous explique le projet de détection des jeunes. En effet, à ce jour il n'y a pas de détection au niveau des départements et de la ligue. La mise en place d'une telle structure devrait devenir une demande fédérale.

En novembre, mise en place d'évaluation dans les départements avec l'aide des cadres de la ligue. Cette évaluation se base sur le tir ainsi que sur d'autres éléments sportifs. Puis une mutualisation des données sera réalisée pour la sélection des jeunes. Un entraînement mensuel sera alors mis en place pour ces jeunes (dans le cadre des CPS existant dans les départements). Le but étant de les mener au stage de Pâques en vue d'une détection nationale.

Cette détection est ouverte aux jeunes de la 2^{ème} année de benjamin à la première de cadet. Elle se déroulera sur un samedi après-midi et un dimanche toute la journée. Les entraîneurs pourront y assister.

Afin de permettre le bon déroulement de ces regroupements, nous devons prévoir une salle de tir et si possible un terrain de sport à proximité. Il serait bon également de prévoir un nombre suffisant de personnes pour encadrer les jeunes.

Information ACJ:

Les ACJ 2004 auront bien lieu. Ce sont les Yvelines qui les organiseront à Maurepas le 3 octobre prochain. Les mandats ne devraient pas tarder, mais nous pouvons déjà commencer à faire de la publicité pour cette manifestation.

Pour 2005, ce sera l'Essonne qui organisera.

Mise en place des nouveaux règlements de concours:

Spécial jeunes :

Le règlement sera corrigé en fonction des discussions. Le sujet principal a été la limitation d'accès à ce concours. Il est rappelé que la proposition actuelle correspond à la décision de la réunion précédente. Au final, il est décidé de ne fermer le concours qu'aux jeunes qualifiés en championnat de France ou ayant réalisé un podium en championnat de ligue dans leur catégorie. Cela sous-entend un suivi sur deux ans pour les jeunes étant dans leur 2^{ème} année d'une catégorie.

Le tableau des scores en deux fois 18 mètres sera intégré dans le règlement en prenant en compte les tailles de blason des catégories.

Finale par équipe :

Le règlement modifié suite à la dernière réunion est présenté. Pas de changement.

Certains départements expriment la difficulté d'intégrer un nouveau concours dans leur département. Mais le projet est maintenu.

Découverte :

Le découverte Parcours est maintenue en projet. Par contre la découverte Cibles est abandonnée car le fédéral ne présente pas de réel intérêt, étant pratiqué dans les clubs, et le beursault semble présenter trop de risque dans son organisation.

Interdépartemental :

Il est proposé d'intégrer un benjamin à l'interdépartemental. Il pourrait être envisageable de le faire le même jour que le Fédéral, mais ce point reste à approfondir.

Le classement ne se fera plus en deux groupes (équipe 1 et équipe 2) mais suivant un classement global sur chaque rencontre. Le classement final restera quant à lui sur une séparation des équipes 1 et 2.

Calendrier:

Type de concours	Dates proposées
Détection jeune	6 & 7 novembre ou 13 & 14 novembre
ACJ	3 octobre 2004
Interdépartementaux (si maintenus)	20 novembre 2004 15 janvier 2005
Finale par équipe (si créée)	13 février 2005
Finale Spécial jeunes	3 avril 2005
Concours Poussin	13 mars 2005
Découverte Parcours	17 avril 2005

Propositions à faire au comité régional:

1^{ère} proposition :

Mise en place d'un règlement proche du règlement fédéral pour le spécial jeune

2^{ème} proposition :

Création d'une rencontre découverte parcours (nature, 3D, campagne)

3^{ème} proposition :

Création d'une finale pour une rencontre jeune par équipe

4^{ème} proposition :

Mise en place d'un projet de détection des jeunes et de suivi au niveau départemental.

5^{ème} proposition :

Maintien de l'interdépartemental jeune

Le Président .